



Association Nationale des Auditeurs Jeunes

Thème d'étude 2007 de l'Union des associations – IHEDN :  
“L'énergie au XXI<sup>e</sup>siècle”

Une politique européenne peut-elle  
répondre aux défis énergétiques du  
XXI<sup>e</sup>siècle ?

*Avertissement :*

*L'ANAJ s'est efforcée de respecter les termes de la charte Union - IHEDN, tant sur le choix du sujet : "...Ils doivent préciser un angle d'attaque ou un éclairage original...", que sur la mise en page. Celle-ci est réalisée le 31 mai 2007 sous logiciel libre. En particulier, le nombre de mots et caractères recommandé en annexe est respecté.*

Contributeurs :

Thierry de La GUERRANDE

[tdelaguerrande@yahoo.fr](mailto:tdelaguerrande@yahoo.fr)

Lionel LUTTENBACHER

[contact@lionelluttenbacher.eu](mailto:contact@lionelluttenbacher.eu)

Philippe BRONSARD

[philippe.bronsart@areva.com](mailto:philippe.bronsart@areva.com)

Sophie COUDRON

[sophie.coudron@gmail.com](mailto:sophie.coudron@gmail.com)

Gwilherm POULLENNEC

[gwilherm.poullennec@laposte.net](mailto:gwilherm.poullennec@laposte.net)

Une politique européenne peut-elle répondre  
aux défis énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Rapporteurs : Sophie Coudron & Gwilherm Poullennec

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>1 XX<sup>e</sup>siècle : les impacts des évolutions sociétales sur le secteur énergétique</b>	<b>4</b>
1.1 Les évolutions sociétales majeures . . . . .	4
1.2 Un secteur en pleine croissance . . . . .	5
1.3 L'énergie : un bien de consommation pas tout-à- fait comme un autre . . . . .	6
<b>2 XXI<sup>e</sup>siècle : les nouveaux défis énergétiques</b>	<b>8</b>
2.1 Les nouveaux enjeux . . . . .	8
2.2 Le difficile équilibrage entre l'offre et la demande énergétique .	9
2.3 Vers une politique énergétique ? . . . . .	11
<b>3 L'énergie : prérogative de la nation ou de l'Europe ?</b>	<b>13</b>
3.1 Apport d'une politique supra-nationale européenne . . . . .	13
3.2 Limites d'une politique supra-nationale . . . . .	17
3.3 Propositions pour une politique énergétique européenne efficace . . . . .	21
<b>Conclusion</b>	<b>25</b>

# Introduction

COMMENT situer les problématiques énergétiques sur lesquelles l'IHEDN a cette année choisi de travailler ?

Parler d'énergie revient à parler de technique, de politique, de société et de plus en plus d'économie et de géopolitique.

Depuis peu, les acteurs politiques européens voient l'énergie comme la confrontation de trois grands enjeux : la compétitivité économique, la sécurité d'approvisionnement et le développement durable. Une pensée optimiste parlera plutôt de synergies possibles, ces trois enjeux pouvant paraître conciliables. En tant que jeunes, intéressés et impliqués dans les orientations de notre pays et de l'Europe, nous prenons d'emblée parti pour cette perspective positive.

- d'abord nous pensons qu'une économie compétitive n'est pas incompatible avec la sécurité d'approvisionnement, dans la mesure où une vision anticipative et innovante s'impose

- de plus, les enjeux géopolitiques et environnementaux se rencontrent dans une réalité commune, la nouvelle rareté de l'énergie : d'une part les énergies fossiles ne sont pas abondantes, d'autre part elles ne doivent pas être utilisées abondamment.

- enfin, une économie au service du développement durable n'est pas une utopie ou si elle l'est, l'inventivité humaine doit lui trouver une réalité ! Quel que soit le type d'économie, micro à l'échelle familiale, artisanale , régionale ou bien macro à l'échelle nationale, européenne ou mondiale , le fameux précepte "penser global et agir local" signifie aussi bien une intégration croissante des systèmes énergétiques, des politiques, des partages de capitaux et des efforts en recherche et développement, qu'une nécessaire prise de conscience et initiative individuelle. Sous des menaces inédites, une nouvelle aventure collective doit commencer.

\*\*\*

Ce rapport propose d'aborder la brûlante question : "Est-ce qu'une politique européenne peut répondre aux défis énergétiques du XXIème siècle ?"

Nous tâcherons de répondre à cette question en trois étapes : Tout d'abord nous analyserons le statut de l'énergie au sein de notre société ; bien de consommation ou non ? Puis nous identifierons les nouveaux enjeux énergétiques du XXIème siècle. Enfin, nous proposerons des niveaux et moyens d'action pertinents pour y faire face : action politique ? Action nationale ou européenne ?

Notre travail suit un fil conducteur, l'énergie électrique, qui permettra d'alimenter notre réflexion par de nombreux exemples. Le secteur électrique est, à notre sens, tout à fait illustratif du secteur énergétique dans son ensemble. D'une part, il suit les mêmes pulsations, l'électricité étant majoritairement charbonnière et gazière en Europe. D'autre part, il s'agit d'un système, c'est-à-dire d'une imbrication intime entre production, acheminement et consommation, à laquelle est soumis le monde de l'énergie de manière intemporelle.

Nous espérons ainsi apporter notre contribution au débat actuel sur la pertinence ou pas d'une politique énergétique européenne, débat qui aura franchi un premier grand pas à l'issue du futur Conseil Européen des 21 et 22 juin 2007 !

# 1

## XX<sup>e</sup> siècle : les impacts des évolutions sociétales sur le secteur énergétique

### 1.1 Les évolutions sociétales majeures

DEPUIS la fin des années 60, la société de consommation a été le moteur d'une demande croissante de biens, liée à un confort et à un mode de vie : le consommateur peut demander des biens qui ne lui sont pas réellement nécessaires. Ainsi, l'espace entre besoin et demande est élastique. Il dépend bien sûr du produit ou du service considéré, car certains sont moins nécessaires ou vitaux que d'autres.

La publicité joue sur l'élasticité de l'espace entre offre et demande, car, poussant à la consommation (dans ses versions non simplement informatives, mais plus agressives) elle a pour objectif de gonfler la demande en modifiant la perception du besoin, son ressenti. De toute évidence, elle travaille donc à modeler des sensations d'appétit, de goût, d'envie, de désir qui pousseront, l'occasion aidant, à l'acte d'achat.

La publicité n'est pas seule : rappelons que la société dans son ensemble, la culture au sens large, façonne nos comportements. Le mimétisme, les coutumes expliquent pour une bonne part l'écart entre le besoin initial, vital et la demande actuelle, reflet de cette nouvelle société de consommation.

Mais une des raisons les plus simples réside dans la disponibilité du produit proposé. On se tourne vers le produit disponible, accessible, à l'image de ceux disposés sur les têtes de gondole dans les grandes surfaces.

Parmi les évolutions de nos modes de vie, signalons brièvement celles ayant un impact évident sur l'énergie : les modifications dans l'habitat et

les commerces (vastes centres commerciaux), l'accroissement de la vie souterraine, l'accroissement des périodes de chauffage, l'apparition des climatisations, l'explosion de l'éclairage public, les transports, l'exode rural. Citons aussi, car ceci est moins souvent perçu, la sédentarisation de la société, l'explosion des familles qui conduisent aussi à une demande croissante d'énergie.

## 1.2 Un secteur en pleine croissance

Il n'y a pas si longtemps, les hommes vivaient au rythme du soleil : ils se levaient à l'aube et se couchaient avec le soleil. Pourquoi ? Ils étaient tributaires de la lumière naturelle pour vivre et travailler. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous ne sommes plus au diapason de la nature et cela est dû à la modification de nos modes de vie, dont l'origine remonte à la révolution industrielle.

Notre modèle de croissance économique est fondé sur l'énergie, en tant que matière première et aussi en tant que produit de consommation. Par conséquent, dans nos sociétés européennes, la demande en énergie est en forte croissance. Cette hausse est liée à la croissance économique. Si les pourcentages de croissance ne semblent pas aussi importants que lors de la décennie précédente, ils correspondent toutefois à des volumes colossaux d'énergie appelée en plus chaque année. Ainsi, notre PIB est étroitement corrélé à la croissance énergétique. Une évolution récente marque toutefois une baisse de cette corrélation correspondant à un transfert de croissance économique des secteurs lourds vers le secteur tertiaire.

La demande en énergie est sectorielle. Le besoin en électricité en particulier diffère grandement suivant qu'il s'agisse d'un client domestique (éclairage, chauffage) ou bien d'un client industriel (motorisation, fours à arc et à induction). Nous pouvons noter que la croissance est actuellement, en France particulièrement, essentiellement résidentielle, l'industrie étant d'une part en déclin (mauvaise nouvelle), d'autre part plutôt bonne élève en matière de réduction d'intensité énergétique (bonne nouvelle : on peut citer l'exemple de la modernisation d'Eurodif, qui s'accompagnera d'une très forte réduction de consommation).

L'énergie fait donc l'objet d'une consommation croissante dans notre économie de marché occidentale. Mais est-ce pour autant un bien de consommation comme un autre ?

### 1.3 L'énergie : un bien de consommation pas tout-à-fait comme un autre

Le cas de l'énergie semble tout de même particulier. A fortiori lorsque celle-ci est véhiculée sous forme d'électricité. Les facteurs précédemment cités (promotion, habitudes, disponibilité) jouent un rôle dans l'élaboration de la demande. Mais pour chacun, l'électricité n'est comparable ni à un bien de consommation comme un autre, ni à un service.

D'abord pour les consommateurs : ils se sentent peu impliqués dans le produit "énergie" qui ne porte aucune valeur "visible" ou affective pour eux. Par exemple, la publicité en matière d'électricité pure n'existe pas en soi. Quelle électricité défendrait-on, alors qu'on ne peut promouvoir ses caractères ? Une électricité n'est pas mieux qu'une autre. Promouvoir l'électricité de telle ou telle origine n'est pas un argument de qualité. D'ailleurs, un fournisseur d'électricité n'est pas directement responsable vis-à-vis de ses clients de la qualité de l'onde électrique. Il s'agit là d'une mission des gestionnaires des réseaux.

De plus, le phénomène d'abondance disparaît peu à peu pour laisser place à des risques de rareté, les raisons étant multiples : une consommation croissante, une production souffrant de sous-investissement et de difficultés géopolitiques, des difficultés d'acheminement du fait aussi de conflits géopolitiques et de la difficile coordination européenne, etc. Cette situation se traduit par des hausses de prix, qui génèrent plutôt une tendance à surveiller voire réduire ses consommations. Le consommateur devient donc plutôt un citoyen, attentif à ses droits et prêt à réclamer des dispositions régulatrices auprès des pouvoirs publics.

Par ailleurs, une interdépendance très forte existe sur la chaîne de production et d'acheminement du produit énergie, avec des risques importants de rupture. Pour reprendre l'exemple de l'électricité, on ne peut pas, en fonctionnement normal, freiner l'approvisionnement : la demande électrique doit être satisfaite. Elle viendrait à ne plus l'être que la fréquence du réseau s'éloignerait du domaine de stabilité, entraînant des déclenchements massifs de production. Un système électrique est l'asservissement parfait de la production à la demande. En nous accordant un zeste de caricature, nous pourrions assimiler la consommation électrique des entreprises et des ménages à un maître chanteur. Le gestionnaire du réseau électrique, garant de la sûreté de l'exploitation, décide d'une coupure du volume nécessaire de consommation uniquement lorsque le système risque de s'effondrer (incident non dimensionnant). Ainsi, ce modèle atteste d'une imbrication inédite, immédiate, dominante de la part d'un consommateur à un fournisseur. Est-ce représentatif

d'une économie de marché et d'un produit de consommation courante ?

Enfin, quel que soit le produit "énergie", les consommateurs n'envisagent pas de ne pas en disposer en temps réel. L'habitude de l'abondance et la nécessité de son usage dans la vie courante, professionnelle ou privée en font un produit "vital", de première nécessité, ne souffrant pas de rupture d'approvisionnement. Nous voyons donc bien dans ce lien extrêmement fort entre l'offre et la demande une véritable difficulté, un défi permanent, qui ne peut se comparer à une situation de simple achat de produit de consommation courante auprès d'un fournisseur.

Le produit "énergie" est un produit qui ne souffre pas ni l'improvisation, ni les ajustements décidés sur un simple coup de téléphone à son fournisseur. Les investissements nécessaires à la production et à l'acheminement d'énergie se chiffrent en milliards et sont l'objet de négociations de plus en plus ardues sur la scène économique et politique mondiale.

L'énergie ne peut donc pas, ne peut donc plus être considérée comme un produit de consommation courante.

## 2

# XXI<sup>e</sup> siècle : les nouveaux défis énergétiques

## 2.1 Les nouveaux enjeux

### Enjeu climatique

Si une profonde mutation du secteur de l'énergie est inévitable, c'est avant tout à cause des dégâts climatiques annoncés. Quelques chiffres, pour mémoire : selon le dernier rapport rédigé par le Groupe International d'Experts sur le Climat en mars 2007, le réchauffement climatique est dû à 85% aux émissions CO<sub>2</sub> et ces émissions sont dues à 80% au secteur de l'énergie. La production d'énergie est estimée responsable de 33% des émissions de gaz à effet de serre au sein de l'UE (étude menée en 2003 par l'agence européenne pour l'environnement et publiée en 2005). Un rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de 2005 évalue à 40% du total des émissions de gaz à effet de serre la part que représente la production d'électricité au niveau mondial.

### Mix de production

Un changement de la production, notamment électrique, est inévitable. Les éléments connus à ce jour plaident pour un mix énergétique incluant impérativement l'électricité d'origine nucléaire pour la production de masse en base afin de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. D'autant plus que la production d'origine hydraulique pourrait être menacée par la faiblesse du remplissage des barrages en raison des fortes chaleurs causées par le réchauffement climatique. L'Europe ne présente d'ailleurs plus de grand potentiel hydraulique.

## **Enjeu environnemental**

L'enjeu climatique se double d'un enjeu environnemental. On aurait bien tort de croire qu'un réacteur nucléaire de l'ordre du Gigawatt est passé inaperçu dans l'environnement. Que l'on songe simplement aux quantités d'eau nécessaires à son refroidissement. . . Les problèmes de biodiversité, de déchets, de pollution aux oxydes d'azote et de soufre ne sont pas directement liés aux problèmes d'émissions de CO<sub>2</sub>, malgré une confusion répandue dans l'opinion publique. Ils exigent toutefois le même type d'action : modération, réglementations, politiques globales . . .

## **Enjeux géopolitiques**

Globalement, tous les pays du monde s'inspirent du modèle économique occidental basé sur l'énergie et cela conduit à une inflation de la demande des matières premières et des hydrocarbures. De par ces tensions, et les conflits croissants dans les zones de production, ces biens deviennent rares et stratégiques. Ainsi, la dépendance croissante de l'Europe vis-à-vis de son énergie la fragilise sur la scène internationale et l'oblige à reconsidérer l'énergie comme un sujet prioritaire dans les négociations internationales.

## **Réduction de la demande**

L'énergie la moins polluante et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ! Partant de ce principe, un consensus émerge peu à peu sur une nécessaire réduction de la demande. M. Bernard Meunier, président du CNRS, le souligne : "il va falloir nous désaccoutumer de l'idée que l'énergie est accessible, facile et peu chère".

On progresserait beaucoup à considérer les économies d'énergie comme une réelle nécessité et non une excentricité ou un extrémisme réservé aux seuls adeptes de la décroissance.

## **2.2 Le difficile équilibrage entre l'offre et la demande énergétique**

Comme nous l'avons évoqué dans la première partie, un des problèmes du secteur énergétique est le difficile équilibrage entre l'offre et la demande, qui ne suivent pas les mêmes cycles temporels, n'ont pas la même répartition géographique, n'ont pas les mêmes ordres de grandeur. Cette difficulté est amplifiée en l'absence de vision prospective.

## **Dans le temps**

La demande en énergie est permanente, mais suit des cycles (journalier/mensuel/saisonnier). Or l'offre ne vit pas au même rythme. A cet égard, l'énergie électrique est ici encore toute particulière : la production de base (hydraulique au fil de l'eau et nucléaire) est quasi-continue et s'accommode mal de variations rapides. Les productions solaires et éoliennes se caractérisent elles par leur fatalité : elle ne peuvent être asservies à la demande comme l'est la production de pointe (cycles combinés thermiques, turbines à combustion, etc.) Aussi, en électricité, la variable importante n'est pas uniquement l'énergie (MWh). Il faut y associer le temps, c'est-à-dire prendre en compte les puissances (MW). Ainsi, l'accroissement de la demande en France pose des problèmes de production de pointe et non de production de base pour les années à venir.

## **Sur le territoire**

Les gisements fossiles français et européens étant presque tous épuisés, l'énergie primaire est importée. On sait combien la dépendance énergétique est un problème crucial pour notre pays. Si les disparités géographiques apparaissent à l'échelle mondiale, elle existent aussi à l'échelle nationale. Les raffineries sont situées sur les zones portuaires et dans la vallée du Rhône. La production électrique est soit centralisée en bordure des grands fleuves ou sur le littoral afin d'assurer le refroidissement des unités thermiques, soit décentralisée dans les zones libres d'habitation (éoliennes, hydraulique). L'énergie électrique n'est donc pas produite là où elle est consommée. Nous voyons là un des défis que devra relever le système électrique de demain : trouver le juste équilibre entre production centralisée et décentralisée, afin de rapprocher la production de l'utilisateur final.

Les conséquences se mesurent sur les réseaux et les difficultés d'acheminement (congestion, tenue de tension). Citons aussi une conséquence moins nette de l'éloignement de la production vu des consommateurs : ils en mesurent mal la gêne et l'existence. On peut attribuer au développement actuel de la production éolienne, visible, quelques vertus pédagogiques.

## **Des ordres de grandeur bien différents**

Les ordres de grandeur de la production et de la consommation sont bien différents. Le nucléaire et les grandes centrales thermiques ont des puissances nominales colossales, alors que les nouvelles productions décentralisées ont des puissances nominales souvent faibles. Il est donc nécessaire de dispat-

cher l'énergie pour l'acheminer et pour la lisser entre les différents types de production.

Les difficultés à équilibrer l'offre et la demande énergétique précédemment citées risquent fort de s'accroître. Du moins entrent-elles dès à présent en conflit. Par exemple, l'augmentation de production décentralisée (solaire photovoltaïque, etc.), donc plus proche des lieux de consommation s'accompagne d'une dégradation de l'équilibre offre-demande. La consommation électrique, du fait de l'auto-production croissante, change : le profil de la demande au cours d'une journée est déformé du fait de l'alternance production - consommation.

Sans rentrer dans des considérations trop prospectives, on peut malgré tout souligner la nécessité d'une vision plus dynamique. Illustration : Une initiative a été prise à la création du GRT français de créer un modèle prévisionnel d'équilibre offre-demande sur un horizon de 15 ans avec une révision bisannuelle ; or, une récente décision a acté la nécessité de le réviser annuellement.

## 2.3 Vers une politique énergétique ?

Face à ces nouveaux enjeux, entreprises et citoyens (particulièrement dans l'habitat et le transport) doivent être impliqués dans les réductions de consommation d'énergie. Deux voies, non exclusives, pourront être empruntées dans cet objectif : l'incitation et la contrainte.

### La carotte et la bâton

Côté "bâton", plusieurs possibilités s'offrent aux décideurs. La première, d'actualité, est la *taxe* carbone. Selon l'ingénieur-conseil Jean-Marc Jancovici, une taxation à 1500 € de la tonne de carbone émis (une somme jugée indispensable pour réorienter massivement la consommation) entraînerait un doublement du prix de l'essence, 1100 € de plus pour un vol transatlantique, 6 € de plus par kilo de viande et 30 centimes par kilo de farine... Les *quotas* sont un autre moyen d'intégrer le coût du réchauffement climatique. Encore faut-il que les états attribuent des plans de quotas restrictifs. Les *normes* et arrêtés techniques ont eux l'avantage d'être directement applicables et proches de la technique. Mais ils peuvent aussi être un moyen d'influence des lobbies qui prennent part à leur établissement. Par ailleurs une norme rendant un appareil plus économe peut, par contre-réaction, en favoriser l'utilisation. L'inconvénient intrinsèque d'une telle solution est qu'elle n'intègre pas le prix des externalités.

Côté “carotte”, les *subventions*, bien qu’encourageantes, présentent le même inconvénient. On peut citer l’économie de la filière éolienne, comme trop dépendante des subventions. Les crédits d’impôts ou défiscalisations sont également des outils déjà utilisés par les gouvernements nationaux européens.

Enfin, et c’est loin d’être exhaustif, il faut probablement investir dans la prévention et l’*éducation* qui ont un rôle fondamental à jouer.

## Initiatives en France

A titre illustratif, dressons un très succinct état des lieux en France sur les actions déjà menées dans le sens d’une politique énergétique. Dès 1993 les premiers éléments du programme français de lutte contre l’effet de serre ont été conçus, avant même la négociation du protocole de Kyoto. Mais ils se sont avérés insuffisants.

L’Etat Français a ensuite pris des mesures fiscales pour promouvoir l’efficacité énergétique des logements et a fait voter une loi obligeant tout vendeur de logement à fournir un certificat de diagnostic énergétique dès le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et tout bailleur de logement dès le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Des crédits d’impôts ont été décidés en 2005 et renforcés en 2006 pour l’installation d’énergie renouvelable : pompe à chaleur, matériaux d’isolation, chaudières à condensation, appareils de régulation de chauffage, raccordement aux réseaux de chaleur (EnR ou cogénération), chaudières basse température. Cela a permis de multiplier par 2 le nombre de chauffe-eau solaires installés en 2005 et en 2006. Des arrêtés français ont fixé des tarifs d’obligation d’achat avantageux en faveur des énergies renouvelables. Le dernier décret date de juillet 2006.

Depuis le changement de Président de la République en France en mai 2007, un nouveau Ministère d’Etat incluant l’écologie, le développement durable et l’aménagement durable a été créé. Cela peut laisser espérer qu’il y aura une forte action politique engagée sur les sujets du développement durable et de la maîtrise de la demande d’énergie dans notre pays.

Nous venons de voir qu’une politique nationale est incontournable. Faut-il lui adjoindre un cadre européen ?

## 3

# L'énergie : prérogative de la nation ou de l'Europe ?

## 3.1 Apport d'une politique supra-nationale européenne

### Genèse de la politique énergétique européenne

L'Europe est née avec la préoccupation énergétique : pour preuve la volonté de mettre en commun les ressources en charbon et en acier avec la CECA, créée en 1954 ; puis la volonté de partager les bienfaits de l'énergie nucléaire avec le traité de l'Euratom, signé en même temps que le Traité de Rome, en 1957.

On peut remonter plus loin en faisant référence à la création des interconnexions électriques, mises en place il y a plus d'un siècle pour assurer des échanges solidaires d'électricité en cas de risque de coupure dans un pays.

Ces initiatives ont été en partie suivies de succès : reconstruction d'une industrie sidérurgique européenne, mise en place de normes ambitieuses de radioprotection, limitation des effets des black out au niveau européen mais elles sont à nuancer, entre autres, par l'absence de partage poussé de la technologie nucléaire à des fins civiles et par le récent incident d'exploitation électrique du 4 novembre 2006 ayant entraîné la coupure de 12 millions de ménages en Europe pendant une durée oscillant entre une demi-heure et une heure.

Les chocs pétroliers ont conduit à une initiative partagée avec d'autres pays industrialisés : la création de l'Agence Internationale de l'Energie. Puis la priorité s'est déplacée sur la construction d'un marché unique, pour une

libre circulation des biens et personnes, acté dans le Traité de Maastricht de 1992.

Ainsi, en tant que “biens”, l’électricité et le gaz ont été au coeur d’une mutation profonde qui a donné lieu à la création d’un marché concurrentiel national et européen où les anciens monopoles nationaux ont été concurrencés par d’autres entreprises. Ce nouveau marché européen a provoqué des fusions ou rachats d’entreprises donnant naissance à des groupes consolidés sur plusieurs pays européens (EON, EDF, Hidrocantabrico, etc) cherchant de la synergie entre les métiers d’une énergie ou multi- énergie. Ces opérations ont été scrutées par la Commission Européenne pour éviter tout abus de position dominante à un niveau national.

A l’origine, il n’y a pas eu de prise de conscience ou de volonté politique dans la lutte contre le réchauffement climatique, pour la sécurité énergétique ou pour une politique industrielle associée.

## **Premier bilan**

Dix ans après la directive de libéralisation des marchés du gaz et de l’électricité, les résultats sont encore difficiles à évaluer car la mise en oeuvre a été progressive, différente d’un état à un autre. Il faut préciser que la récente prise de conscience collective de l’impact de la production et de la consommation d’énergie sur le réchauffement climatique ainsi que les nouveaux risques et enjeux de sécurité et de sûreté énergétique impactent considérablement cette libéralisation. Et il apparaît cependant quasi certain que la nouvelle rareté de l’énergie remet en cause les effets annoncés d’une libéralisation imaginée en période d’abondance où il était possible d’annoncer des baisses de prix à la consommation.

Face à ces nouveaux enjeux voire défis, l’Union Européenne, depuis 2006, s’est fixé une priorité : définir une politique énergétique européenne permettant de réduire les multiples risques identifiés : fragilisation de son rôle économique et de sa paix sociale, participation à la réduction de l’effet de serre, crédibilité et poids politique face aux autres grandes puissances mondiales.

## **Les atouts de réussite**

L’Union européenne a des atouts de choc : forte de plus de 500 millions de citoyens, d’un niveau de vie supérieur à la moyenne mondiale, irriguée d’un tissu industriel encore compétitif sur certains secteurs de pointe, elle peut se positionner à jeu égal voire supérieur avec d’autres pays ou continents comme

la Russie, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et les grands pays exportateurs de pétrole.

Au-delà de ce couplage inédit entre poids démographique, niveau économique et scientifique, l'UE a une volonté très forte de peser dans la lutte contre le réchauffement climatique. Sa culture et son histoire la poussent à tenir un rôle de "lumière", humaniste que n'adopte aucune grande puissance aujourd'hui.

## **Une ambition politique**

L'Union Européenne veut assumer le rôle de pionnière mondiale et catalyser une nouvelle révolution industrielle. Celle-ci, qui bénéficiera aussi bien au monde développé qu'au monde en développement, accélèrera le passage à une croissance économique à faibles émissions en augmentant considérablement l'énergie locale à faibles émissions. Le livre vert européen de 2000, le sommet de Hampton Court en 2005 et le mémorandum français de 2006 et le deuxième livre vert européen de 2006 en attestent.

Cette ambition européenne s'articule autour de trois thèmes :

- La lutte contre le réchauffement climatique ;
- Le renforcement de la sécurité énergétique ;
- Amélioration de la compétitivité européenne.

Ce projet de politique énergétique européenne permet de fixer des objectifs clairs et long terme pour l'ensemble des Etats-membres. L'Union européenne, en tant que telle, et 18 de ses états-membres ont signé le Protocole de Kyoto, ce qui la positionne dans un rôle fondamental dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les objectifs énergétiques essentiels tels qu'ils apparaissent dans le projet du "paquet énergie" de 2007 seraient de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre dus à sa consommation d'énergie, d'augmenter de 20% l'efficacité énergétique. Le défi n'est pas seulement européen, il est planétaire et l'Union Européenne s'en veut le fer de lance.

## **Marché de quotas**

La création du marché des quotas CO<sub>2</sub> début 2005 est l'illustration de cette volonté d'agir en éclairer de la part de l'UE. Ce nouveau mécanisme promeut la responsabilité environnementale d'acteurs économiques majeurs européens via un dispositif de marché. Celui-ci pénalise la pollution par les émissions de CO<sub>2</sub> en opérant une juste répartition entre les acteurs industriels qui dépolluent leur outil de production et vendent alors leurs permis d'émissions et ceux qui estiment plus rentables d'acheter ces derniers en ne modifiant pas leur outil de production. Ce dispositif est donc vertueux car

incite à la réduction des émissions dans un contexte où ces quotas doivent aller en diminuant.

### **Certificats blancs**

Un autre dispositif a été créé en faveur de l'efficacité énergétique en Europe : les certificats d'économie d'énergie. Ils obligent les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie auprès de leurs clients, à hauteur d'un montant minimal qui leur est fixé par l'Etat.

### **Optimum européen**

L'objectif de la directive de 1996 sur la libération de l'électricité était d'optimiser le système électrique. C'est-à-dire, en poussant le système libéralisé à atteindre un optimum économique, de mettre en commun les efforts dans la production d'électricité et le développement de technologies nouvelles. Cet objectif mérite d'être poursuivi. D'une certaine manière, il rejoint le but de la création des interconnexions à l'échelle européenne. Celles-ci avaient pour première finalité de permettre le mutuel secours entre pays européens. Concrètement, il s'agit dans ce cas précis d'optimiser les réserves de production au niveau européen (production préparée en veille pour tout aléa sur l'équilibre production consommation).

### **Mutualiser les efforts en recherche et développement**

Thierry Chambolle, responsable du comité changement climatique du MEDEF s'exprime ainsi sur la plus-value de l'Europe en matière de recherche énergétique : "Quand on compare l'effort de recherche aux Etats-Unis, au Japon et en Europe, on s'aperçoit que l'effort de financement n'est pas très important et que la différence tient surtout à l'existence aux Etats-Unis d'une véritable coordination en matière de recherche. Je plaide donc pour une maîtrise d'oeuvre européenne de l'ensemble de la recherche dans le domaine énergétique, aujourd'hui particulièrement dispersée."

La recherche est prioritaire dans trois domaines d'application principaux : les énergies de l'avenir (hydrogène, biomasse, énergie marémotrice, hydrolienne, etc), la séquestration de CO<sub>2</sub> et les méthodes de l'agriculture.

Il ne faut pas omettre la nécessité de poursuivre les recherches menées dans le domaine nucléaire, en particulier sur la filière à neutrons rapides, sur la fusion, ainsi que sur la question des déchets, en fonction des orientations déjà prises à cet égard.

L'UE vient de lancer son 7<sup>e</sup> programme cadre de recherche sur la période 2007-2013. Elle y consacre 2 350 millions d'euros dont 50% pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Par exemple, le 6<sup>e</sup> programme a permis de subventionner les expériences sur le stockage de CO<sub>2</sub> pour de la production d'électricité à partir de lignite sans émission de CO<sub>2</sub>. Cette expérimentation conduira à la création d'une petite centrale de 30 MW dès 2008 en Allemagne, grâce à un investissement européen de 70 millions d'euros.

Même si les Etats-Unis s'investissent également dans ce secteur, d'après quelques experts du secteur, l'Europe conserve une avance dans le domaine des technologies énergétiques, qu'il lui faut maintenir.

## 3.2 Limites d'une politique supra-nationale

### Les contradictions de la politique européenne

Aujourd'hui, en Europe, un double constat apparaît :

- les prix ont tendance à augmenter et à être beaucoup plus volatils ;
- d'importants efforts en investissements sont à faire pour permettre d'assurer sécurité et sûreté de fourniture en électricité et gaz.

Y a-t-il une réalité économique à considérer l'électricité comme un bien marchand dont le marché concurrentiel permettrait la baisse du prix et l'amélioration de la qualité technologique ?

Peut-on vraiment faire confiance aux forces du marché pour réorienter massivement la production et la consommation d'énergie, tel que les enjeux de sécurité d'approvisionnement et de limitation des réductions de CO<sub>2</sub> l'exigent ?

### Une libéralisation aux conséquences inattendues

Nous avons démontré en première partie que l'énergie n'est pas un bien de consommation comme un autre. Est-ce que les faits confirment cette analyse ?

D'abord, rappelons que le produit électrique ou gazier a une qualité égale qu'il soit fourni par EDF, Gaz de France, Electrabel, Poweo, etc. Depuis la libéralisation, quelques services dits "de gestion" sont proposés aux clients par leurs fournisseurs, ce qui représente une légère évolution par rapport à l'offre historique ; mais la plus-value la plus notable a été constatée chez nos voisins britanniques qui ont pu bénéficier d'une offre *gaz + électricité* à la libéralisation de leur marché, ce qui était déjà le cas en situation de monopole en France. Ainsi, il n'y a pas d'évolution vers une meilleure qualité technique, mais il y a eu la création de quelques services supplémentaires facilitant la

gestion de ce type de contrat, visant donc plutôt les entreprises dont le budget énergie représente parfois plus de la moitié de leurs charges fixes.

Au sujet des prix, une étude du cabinet Nus Consulting réalisée entre avril 2005 et avril 2006 montre que tous les pays européens, à l'exception de l'Allemagne, ont subi sur le tarif libre une hausse à deux chiffres du prix de l'électricité. La France détient le record : + 48% ! En revanche le tarif régulé est resté stable. Prudentes, 90% des entreprises françaises ont choisi de rester dans cette situation. Les raisons invoquées sont multiples : la spéculation, les besoins et leurs anticipations d'investissement, la volonté de rentabilité des actionnaires, la hausse du prix du pétrole, etc.

Par ailleurs, la création de bourses d'électricité, type Powernext en France, permet de suivre les évolutions des prix et de constater qu'ils sont nettement plus volatils depuis la libéralisation ; à titre d'exemple, en février 2007, le prix de l'électricité livrable le lendemain s'est établi en moyenne à 30,4 €/MWh en base (livraison identique sur toute la journée) et 40,1 €/MWh en pointe (livraison entre 8h et 20h au-delà de la base, correspondant aux fluctuations à la hausse des consommations). Or, lors de la canicule de l'été 2003, le prix s'est envolé et a atteint un record historique le 11 août 2003 à 1000 €/MWh !

Aujourd'hui, en réaction à cette hausse des prix et à leur volatilité, les industriels prennent des initiatives. En Finlande, des gros industriels ont décidé de co-financier le nouvel EPR en échange de quoi ils seront bénéficiaires d'un contrat d'achat long terme d'électricité à un prix négocié. En France, un consortium nommé Exeltium est né d'un regroupement des entreprises françaises parmi les plus grandes consommatrices d'énergie (électro-intensifs) en vue de conclure avec EDF un partenariat industriel et commercial pour la fourniture de 350 TWh d'électricité, répartis sur les 24 prochaines années. Ainsi, en contre-partie du partage du risque industriel associé à l'opération, et du soutien au développement de l'énergie nucléaire, Exeltium bénéficiera de prix stables fondés sur le coût réel de la production d'électricité. EDF et Exeltium (qui représente une soixantaine d'entreprises avec 160 sites industriels dans toute la France) espèrent un démarrage du partenariat au 2<sup>e</sup> trimestre 2007 et ont convenu de présenter le contenu de leur protocole d'accord aux autorités de la concurrence européennes compétentes. Au nombre des membres d'Exeltium figurent des clients industriels importants des secteurs de la chimie, des métaux et de la fabrication du papier.

Du côté des consommateurs particuliers, une enquête indépendante récente menée au Royaume-Uni montre qu'ils préféreraient voir apparaître des centrales nucléaires de remplacement plutôt que de nouvelles centrales à gaz ; ainsi, le nucléaire a supplanté le gaz dans ce sondage annuel d'opinion, ce qui témoigne d'une meilleure compréhension des problématiques énergétiques

par le public et de la grogne concernant les prix du gaz.

La sensibilité prix semble donc primordiale et les effets de la libéralisation n'ont pas été ceux attendus : au lieu d'une baisse des prix, les consommateurs ont constaté certes des baisses mais qui ont été suivies de hausses très importantes ainsi qu'une volatilité inquiétante pour la planification de leurs dépenses.

### **Des investissements importants en vue de l'amélioration de la sûreté et de la sécurité d'approvisionnement**

Face à la perspective de libéralisation des marchés, depuis 1996, les producteurs et transporteurs/distributeurs ont réduit leurs investissements anticipant probablement des efforts de baisse de coûts imposés par des baisses de prix aux consommateurs. Ce phénomène s'est observé partout en Europe, notamment en France où les tarifs régulés par l'Etat français étaient à un très bas niveau.

Face à ces comportements, l'Union Européenne commence seulement à mener quelques actions, du type contrôle des prix ou amélioration de la transparence sur les capacités de production. Mais, elle ne pousse pas aux rapprochements de groupes européens. Est-ce à supposer que la peur de l'oligopole l'emporte sur la nécessité d'investissements dans les infrastructures ?

### **L'énergie : un sujet à dimension fortement régalienne**

L'énergie est considérée comme un sujet "régalien", attribut national de l'Etat. Ainsi, il est vrai que des états-membres " historiques " développent une attitude de "patriotisme économique" dès qu'il y a une menace de rachat par une entreprise étrangère même si elle est européenne. Il y a un an, le chef du gouvernement français refusait le rachat de Suez par l'italien Enel et proposait la fusion Suez-Gaz de France, retardé par le Conseil Constitutionnel à l'ouverture totale des marchés français. De février 2006 à 2007, son homologue espagnol a mis la même détermination à rejeter l'OPA du géant allemand de l'énergie, E.ON, sur le groupe madrilène Endesa, subissant finalement un arbitrage entre ses deux prédateurs Enel et E.ON. Faut-il se satisfaire de cette situation ? Probablement non. Toutefois, tant qu'il n'y aura pas convergence politique sur des points jugés essentiels, tels que le mix énergétique, les comportements nationalistes prévaudront sur l'europhobie.

A titre d'illustration, la production française d'électricité est à environ 80% d'origine nucléaire. Pourquoi ? C'est issu du choix de politique industrielle et économique d'un ancien Président de la République, le Général de Gaulle. Faut-il s'en plaindre au niveau européen ? Au-delà du fait que

cette décision permet à la France d'être aujourd'hui le 1<sup>er</sup> pays indépendant énergétiquement après les pays producteurs de pétrole et de gaz du Moyen-Orient, elle contribue à limiter la dépendance énergétique croissante de l'Union Européenne. Or, depuis seulement début 2007, la Commission Européenne accepte la production d'origine nucléaire dans le mix énergétique autorisé d'une future nouvelle politique énergétique européenne ! Il apparaît donc bien une véritable nécessité d'une politique nationale qui s'autorise plus de vision industrielle et économique qu'une ligne de conduite européenne très consensuelle et péchant par manque de vision industrielle, économique et politique.

Par ailleurs, les états-membres souhaitent et dans une certaine mesure doivent ajuster les impacts jugés comme négatifs de la politique de libéralisation des marchés. Ainsi, la France protège ses entreprises et ses consommateurs face à la hausse actuelle des prix de l'énergie, d'autant plus que ces derniers ont été habitués à des prix très bas par rapport au niveau européen du fait de la "rente du nucléaire" qu'ils partagent aujourd'hui avec leurs voisins. La dernière loi relative au secteur de l'énergie, votée en décembre 2006, restreint le champ d'application du tarif réglementé aux seuls contrats existants des particuliers, comme l'a exigé le Conseil Constitutionnel, mais propose le "tarif de retour transitoire" pour des industriels souhaitant revenir à un tarif régulé significativement inférieur au prix du marché libéralisé (entre moins 10 et moins 23% selon les sites) pour une période maximale de 2 ans. Déjà 540 clients correspondant à 1500 sites ont demandé ce tarif. Cette disposition leur permet de moins perdre en compétitivité face aux entreprises concurrentes au niveau mondial.

De plus, le récent projet de texte sur le droit opposable au logement de février 2007 propose d'étendre le bénéfice du tarif réglementé aux nouveaux sites "pendant une période transitoire de 3 ans". En effet, les promoteurs de ce texte estiment que les petits consommateurs verraient leur facture augmenter d'environ 60% s'il y avait un basculement dans l'univers concurrentiel. Cette initiative parlementaire fait actuellement l'objet d'une procédure d'infraction par Bruxelles, ce qui devrait la faire aboutir devant la Cour de justice européenne.

Avant la France, l'Espagne a fait le choix de stopper le tarif réglementé d'ici 2010.

Ainsi, les Etats-membres prennent des initiatives pas toujours bien acceptées par la Commission européenne mais qu'ils estiment nécessaires pour pallier les insuffisances voire les impacts négatifs de la politique européenne.

Par ailleurs, des opportunités sont à saisir au niveau de chaque Etat. Ainsi, la région parisienne est riche en gisement d'eau chaude. Déjà 140 000 logements y sont chauffés par géothermie et leur nombre devrait augmenter

dans les années à venir ; l'Etat et le conseil régional oeuvrent dans ce sens. Ce programme pourrait faire l'objet d'une coopération avec la Suède où 95% des maisons neuves sont équipées en pompe à chaleur, contre seulement 5 à 10% en France ! Il semble que la prise de conscience ait été plus précoce dans un pays que dans l'autre. . .

Globalement, il apparaît un manque de synergie et de hauteur de vue au sujet de l'énergie de la part de la Commission Européenne. D'une part, elle a pris conscience tardivement de l'enjeu environnemental que représente l'énergie ; d'autre part, elle a mal mesuré les impacts de la libéralisation des marchés sur la compétitivité et la sécurité d'approvisionnement de l'UE.

Il n'est toutefois pas trop tard pour réagir et nous formulons quelques propositions qu'il nous semble prioritaire de mettre en oeuvre dans les prochains mois.

### **3.3 Propositions pour une politique énergétique européenne efficace**

Une politique énergétique européenne est une absolue nécessité à la fois géopolitique et sociale ; géopolitique car il s'agit de la survie économique et politique de l'Union Européenne face aux autres grandes puissances qui utilisent déjà l'énergie comme une arme politique et économique ; sociale de par son impact sur la survie de l'espèce et sur la qualité de vie au sein de l'UE. Ainsi, nous pensons qu'il faut stopper l'attitude très dogmatique sur la stimulation de la concurrence qui de toutes façons sera virtuelle de par la tendance à l'oligopolisme et au renchérissement " souhaitable " des prix au vu des autres enjeux de sécurité d'approvisionnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Par contre, cette nouvelle politique énergétique doit "outiller" les entreprises et les citoyens pour qu'ils deviennent acteurs de cette politique et qu'ils gagnent en compétitivité ou en qualité de vie. C'est une véritable gageure mais cela nous semble être la seule issue possible. Il faut donc que la politique énergétique européenne soit plus ambitieuse et s'élargisse aux autres politiques : économique, industrielle et sociale.

#### **Coopération "régionale"**

Il nous est difficile de préconiser une articulation entre politique européenne, politique nationale ; nous notons simplement que l'échelon "régional" regroupant plusieurs états membres semble très pertinent du point de vue de la rapidité et efficacité d'actions, donc une démarche très pragma-

tique. Une tel mode de travail est donc adapté pour des questions particulières, comme le secteur électrique.

Ainsi, face à la méfiance des Etats-membres vis-à-vis d'une politique énergétique européenne, l'UE doit prouver qu'elle n'est pas seulement bureaucratique et qu'elle peut être pragmatique. Elle pourrait donc proposer des expérimentations à l'échelle de plusieurs états volontaires dont un leader avant toute décision applicable aux 27.

Une première illustration est la mise en place du couplage des marchés qui permet l'optimisation de la capacité aux interconnexions franco-belgo-néerlandaise depuis novembre 2006. Le premier bilan, rédigé début 2007, a été très positif et permet donc d'envisager sereinement l'élargissement de ce mécanisme.

## **Amélioration du marché CO<sub>2</sub>**

En avril 2007, la Commission Européenne a présenté les premières données relatives aux émissions des industriels et énergéticiens au titre de l'année 2006. Celles-ci mettent en avant que 2006 a connu de plus fortes émissions qu'en 2005, alors même que les conditions économiques et climatiques étaient plutôt favorables à de moindres émissions.

Afin d'améliorer le fonctionnement du marché de CO<sub>2</sub>, il est nécessaire de diminuer fermement les quotas alloués aux industriels tout en gardant à l'esprit qu'il compromet la compétitivité des industriels en situation extrêmement concurrentielle au sein de l'économie mondialisée. En effet, le quota CO<sub>2</sub> surenchérit le coût du kwh à un niveau qui est allé jusqu'à 30€ par quota (1 quota = 1 tonne d'émissions CO<sub>2</sub>). L'UE aurait ainsi intérêt à positionner son action dans un protectionnisme modéré et sélectif, sur des critères écologiques. Plusieurs propositions actuelles émises vont dans ce sens.

Par ailleurs, il faut élargir la cible des marchés de quotas à tous les activités émettrices, dans tous les secteurs. En particulier le logement et le transport. Ce qui implique des taxes sur le tonnage des camions, les transports aériens, l'instauration d'une vignette verte pour les particuliers.

## **Lien avec une politique sociale**

Des menaces importantes ont été identifiées dont une que la libéralisation ne pourra stopper ; il s'agit du renchérissement du coût des énergies. Une priorité pourrait être de diagnostiquer les impacts sur le citoyen européen et de définir un "service minimum", une forme de service public européen : est-ce que le contrat de service public mis en place par l'Etat Français avec EDF, ancien monopole, au service de clients démunis pourrait être généralisable

aux autres ? Faut-il prévoir une adaptation de ce droit en fonction du niveau de la consommation de manière à prendre en compte les enjeux de maîtrise de la demande d'électricité ?

## **Recherche**

Un gisement de potentiels existe et demande à être exploité. Par exemple, la France a la capacité d'innovation technologique en bioplastique, l'Espagne a un potentiel d'industrialisation du solaire et du photovoltaïque. La France a un savoir-faire dans le nucléaire, l'Espagne, l'Allemagne et le Danemark dans l'éolien. Concernant le nucléaire, un fort coup de pouce doit être donné au forum Génération IV (surgénérateurs). La fusion nucléaire, recherche non pas industrielle mais prospective, est un exemple à généraliser de mise en commun des projets de recherche.

## **Efficacité énergétique**

La recherche devra fortement étudier les problèmes d'efficacité énergétique. La sobriété énergétique doit être encadrée par des normes strictes, dont certaines pourraient être appliquées immédiatement (veilles et consommation des appareils électriques, véhicules...)

## **Optimiser le système électrique européen**

Le système électrique européen devra supporter à l'avenir les reports vers l'électricité d'autres énergies (à cause par exemple des véhicules hybrides et à hydrogènes). Les résolutions suivantes aideront à garantir la sûreté du système :

- Améliorer les relations entre GRT, harmoniser les règles d'exploitation et de gestion économique, mettre en place des sanctions fermes ; (Par exemple : élargir le dispositif de couplage des marchés mis en place entre la Belgique, la France et les Pays-Bas. L'Allemagne et l'Espagne n'y sont actuellement pas favorables, mais la Scandinavie l'est sous réserve de la création du câble Norned reliant la Norvège aux Pays-Bas.)
- Valoriser les offres d'effacement, les tarifs incitatifs, les comptages "intelligents" domestiques ;
- Bilan prévisionnel européen cet exercice pourra cautionner un cadrage global du panel énergétique européen et permettra un meilleur encadrement de la nature de la production, de la fixation induite des prix et de leur variabilité. Ce bilan prévisionnel pourra également fixer un optimum économique-écologique sur les actions à mener pour équilibrer

- l'offre et la demande. Au-delà des nécessaires choix de l'offre peuvent s'opérer aussi des arbitrages en volume liés à la demande, qui peut évoluer en fonction des actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- Investissements : Il ne faut pas oublier ce qui garantit l'accès aux énergies : le développement des réseaux nationaux et les interconnexions dont les coûts techniques, environnementaux doivent faire l'objet d'arbitrages réfléchis à une maille nationale et européenne ; La situation actuelle atteste d'un modèle de marché d'énergie abondante. Les surcapacités reconnues jusqu'en 1996 au sein de l'Union Européenne n'ont donc pas conduit les politiciens à réfléchir aux besoins réels du marché européen.
  - Tarifs : Augmenter l'accroissement des tarifs suivant la puissance appelée (mise en place d'un tarif exponentiel).

# Conclusion

LA politique énergétique est un problème trop important, trop complexe, trop coûteux pour ne pas être traité dans le cadre d'une politique européenne. Les gouvernements nationaux ont d'ailleurs tous pris des initiatives, mais l'urgence et l'importance de la situation requièrent un autre niveau de vision et de poids politique. Ainsi, une véritable politique européenne n'est pas seulement nécessaire, elle est indispensable. Et elle n'est qu'une étape vers une nécessaire gouvernance mondiale.

## Importance de la politique européenne

La politique énergétique européenne est encore au stade embryonnaire. On peut penser qu'elle n'est pas partie du bon pied sur tous les sujets qu'elle pourrait traiter. En effet, on peine à voir l'objectif politique des décisions prises jusqu'à présent. Par exemple, la volonté d'imposer une libéralisation accrue des marchés de l'énergie afin d'en baisser le prix pour les consommateurs est louable du point de vue des consommateurs mais préjudiciable à l'efficacité énergétique et à la nécessaire maîtrise de la demande. Et la politique énergétique européenne souffre de ne pas être mise au service d'une politique industrielle, sociale, universitaire. L'Europe manque donc en matière d'énergie à la fois de dogmatisme (pour défendre une conception et les valeurs de l'union) et de pragmatisme (afin d'aborder sereinement et avec objectivité scientifique les dossiers qui ne font pas consensus, comme celui du nucléaire, afin de ne pas s'enfermer dans un objectif de libéralisation non justifiée).

## Importance de la politique nationale

La politique nationale doit être avant tout claire et stable, ce qui facilitera sa contribution à la politique européenne. Elle nécessite donc une simplification importante des circuits de décisions propres à notre pays. Si l'énergie doit être l'objet d'une consultation vaste entre tous les acteurs concernés, par exemple sous l'égide d'un Haut Comité à l'Énergie, seule la voix de ce dernier

doit être audible à l'issue de la concertation. Les structures indépendantes, Corps d'état, Assemblée Nationale et Sénat, lobbies industriels et de consommateurs, associations, doivent alors laisser la place à la décision, et ne poursuivre ni leur querelles intestines, ni leurs activités et manœuvres de contournement à l'échelle européenne. La France se doit de parler d'une seule voix, comme elle fait par exemple lorsqu'il s'agit de Défense.

## **Importance de la coopération internationale**

La coopération internationale peut être largement accrue par le biais d'une Europe unie et forte, qui puisse parler d'une même voix, à l'égal des Etats-Unis, dans les négociations internationales. Le poids de l'Europe peut ainsi pousser à l'instauration de réglementations internationales intelligentes en matière d'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique.

L'Europe est un pivot entre convictions nationales et action internationale. Elle doit montrer le chemin à suivre, à savoir en premier lieu une maîtrise très ferme, par une association de tous les moyens incitatifs et restrictifs disponibles, de la demande en énergie. L'Europe ne doit pas sur ces sujets avancer et légiférer par crainte, mais par conviction humaniste, donc en promouvant des objectifs pour l'industrie, les transports, l'urbanisme, etc.

Forte de convictions et de racines, inspirée par un esprit de réalisme et d'union dans la diversité, l'Europe pourra alors relever les défis de cette nouvelle révolution, d'autant plus profonde qu'elle touche aux consciences et mentalités.

Les propos de Sénèque méritent d'être rappelés en cette circonstance : "Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles".

\*      \*

\*